

ORGANISER UN NETTOYAGE SUR

TOULOUSE METROPOLE

1. Téléchargez votre « [Guide pratique](#) » sur notre site
2. Prévenez votre mairie par mail (cf. [mail type](#) dans Ressources/outils et Guides/Guides Pratiques Documents-type). Pour la ville de **Toulouse**, envoyer un mail à sensibilisation.proprete@toulouse-metropole.fr
3. Pour toute demande de containers, sacs poubelle, pinces, cendriers de poche merci de remplir [le formulaire](#) (ou contactez si vous n'y parvenez pas sensibilisation.proprete@toulouse-metropole.fr).

Pour rappel :

- Pour les containers, pensez à bien préciser la ville de destination / La date limite pour la demande de **containers** est le **24/08/2026**, après cette date, la collectivité étudiera la demande en fonction de ses possibilités.
- Pour les **sacs poubelles, pinces, seaux à mégots**, la date limite est fixée au **31/08/2026**.

4. Demandez aux participants d'amener des gants résistants type jardinage, des grands sacs poubelles, des sacs de course (pratiques pour le verre et le recyclable), un gilet haute visibilité et pourquoi pas des pinces à déchets, des seaux, brouettes, chariots de course, ...
5. Pensez à vous munir de quoi **peser les déchets** : pèse-personne, peson de pêche au rayon pêche des magasins de sport, balance pour bagage, ...
6. **Pesez vos déchets** et répondez à notre mail demandant le **bilan de votre opération** : nombre de participants, poids des différents déchets. Cela nous permet de connaître l'impact global de nos actions et de faire un bilan général. Autant de motivation pour la suite et pour engager des solutions ! Voici une [fiche](#) pour vous y aider le jour J.
7. Si nécessaire, les déchets volumineux, type encombrants (ex : machine à laver...), doivent être laissés sur place (ne pas les collecter ni déplacer) et la localisation doit être transmise à l'adresse mail suivante : sensibilisation.proprete@toulouse-metropole.fr
8. **CARTOUCHE DE PROTOXYDE D'AZOTE** : vous devez (et pouvez maintenant) les amener dans les déchetteries de Toulouse Métropole (sauf celle du Grand Ramier). Ne les mélangez pas avec les autres déchets et ne les mettez pas dans des sacs.
9. Si vous devez aller dans une **déchetterie pour des encombrants (autre que les bouteilles de protoxyde)** :
Il faut faire la demande auprès des déchetteries pour que les agents d'accueil soient avisés. Le contact général est **M. Frédéric Lafaye 07 50 74 12 46**.
Les déchets devront être triés si possible afin d'éviter de tout mettre dans la même benne.
Les **bouteilles de gaz propane et butane et les pneus** devront être déposés directement au centre de transfert de daturas. 4, chemin de daturas 31200 Toulouse. Pour ce centre de Daturas, il faut également prévenir **M. Faucon au 06 23 66 73 83**.
Les agents de ce site vont en être informés.
10. Le verre doit être amené dans les bornes de collecte. Plan sur <https://data.toulouse-metropole.fr/>
11. L'application **Citeo** recense partout en France tous les points de collecte des déchets par catégorie (en fonction de la commune). Pratique quand on hésite et aussi en vacances, car le tri diffère selon les lieux !